

Adobe et Symantec interpellent Bruxelles pour dénoncer Vista

Un nouveau contentieux de taille entre Microsoft et la Commission européenne pourrait bientôt s'amplifier. Le problème est toujours le même: Bruxelles s'inquiète des pratiques anti-concurrentielles de l'éditeur de Redmond et le fait savoir.

Depuis plusieurs mois, la Commission multiplie les alertes autour de Vista, considérant que l'OS de Microsoft va une nouvelle fois brider la concurrence dans de nombreux domaines comme la sécurité et la bureautique.

Deux éditeurs de poids viennent aujourd'hui apporter de l'eau au moulin de Bruxelles. Adobe et Symantec demandent en effet à la Commission de prendre des mesures, affirme le *Wall Street Journal*.

Adobe a demandé à la Commission d'interdire à Microsoft d'intégrer dans Vista un logiciel gratuit de création et de lecture de documents électroniques. Cette application viendrait par défaut concurrencer directement Acrobat, son logiciel star. Adobe craint que l'épisode Napster se reproduise. En intégrant automatiquement Internet Explorer à Windows, Microsoft avait étouffé son concurrent Netscape et d'autres, comme Real Media.

Symantec estime pour sa part que certaines fonctions de Vista couperont l'herbe sous les pieds aux concepteurs concurrents de logiciels de sécurité informatique, comme il l'a expliqué à l'autorité antitrust européenne, ajoute le journal. L'éditeur enverra des délégués la semaine prochaine à Bruxelles pour expliquer à la presse ses griefs.

Bruxelles pourrait demander à Microsoft de retirer ces composants qui pourraient nuire à la concurrence. « *Nous sommes préoccupés par la possibilité que le prochain système d'exploitation Vista comprenne plusieurs éléments qui sont actuellement disponibles séparément chez Microsoft ou d'autres sociétés* », a déclaré le porte-parole de la Commission Jonathan Todd.

Selon les commissaires européens, la firme de Redmond risque non seulement de fausser la concurrence dans le domaine de la sécurité informatique mais également de porter préjudice à terme au consommateur.

L'affaire semble mal engagée pour Microsoft qui risque gros dans cette histoire. Le lancement de Vista pour le grand public est prévu pour janvier. Afin de faire pression, la firme laisse entendre que les exigences de la Commission pourrait induire un décalage dans le lancement de la version européenne de l'OS.

« *Nous avons fait au printemps dernier des propositions concrètes à la Commission pour répondre à ses inquiétudes sur l'inclusion de divers nouvelles caractéristiques (dans Vista) et nous attendons sa réponse* », déclare Microsoft dans un communiqué.

« *Une fois que nous aurons obtenu cette réponse, nous saurons si la Commission sollicite de nouveaux changements dans la conception des produits, qui déboucheraient sur un retard en Europe* ».

Cette manoeuvre a ulcéré la Commission:

« Ce n'est pas à la Commission de donner un feu vert avant que Vista ne soit sur le marché mais à Microsoft de **prendre ses responsabilités** en tant que quasi-monopole, et de s'assurer que ses produits respectent les règles de concurrence fixées par l'Union », a indiqué l'un des porte-parole de l'exécutif européen.